



Le *COURRIER* municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 17 mars 2016

Numéro 1

Sommaire

Après avoir lutté contre la maladie avec un courage exemplaire pendant de nombreuses années, le conseiller municipal à la Ville de Trois-Pistoles monsieur Gilbert Larrivée est décédé le mercredi 2 mars 2016 en cours de mandat à l'âge de 67 ans et deux mois. Un hommage lui est rendu en page 2 de cette édition de votre *Courrier municipal*.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Le 11 avril 2016
à 19 h 30

**URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24**

URGENCE 911

**PRÉVENTION
INCENDIE
418 851-2219**

SITE WEB

www.ville-trois-pistoles.ca

Denis Lauzier est embauché à titre de préventionniste La Ville de Trois-Pistoles assurera le suivi du schéma de couverture de risques en incendie sur le territoire de la MRC

Devant se conformer aux exigences ministérielles en termes de protection contre les incendies, les municipalités ont l'obligation de se doter d'un schéma de couverture de risques et de s'assurer de sa mise à jour à intervalles réguliers. Ce qui se fait à Trois-Pistoles même comme dans chacune des municipalités du territoire de la MRC des Basques. Rappelons que ce schéma doit couvrir tous les aspects de la protection incendie, qu'il s'agisse de l'identification précise des équipements disponibles et de leur état, des ressources humaines en fonction, de la formation des pompiers, des délais d'intervention en tout point du territoire et de la classification de chaque lieu et bâtiment selon son degré de risques réels. Somme toute, une « écriture » rigoureuse, qui ne laisse place à aucune improvisation ou imprécision.

À la MRC des Basques, de qui relève la confection et les mises à jour du schéma, le dossier a été traité avec le plus grand soin. Le plan initial, élaboré par Marc-Antoine Rioux, alors à l'emploi de la MRC, était solidement ficelé. Ne restait qu'à le mettre en application, ce qui a été fait selon une formule ainsi établie : la responsabilité de la classification et de l'inspection des lieux et bâtiments de catégories 1 et 2 (risques faibles et moyens) incombait à chaque municipalité tandis que celle se rapportant aux lieux et bâtiments de catégo-

ries 3 et 4 (risques élevés et très élevés) était confiée au service de prévention incendie de la Ville de Rivière-du-Loup, lequel avait soumis une offre de services à la MRC à cet effet, offre qui avait été acceptée. Pour vous permettre de mieux différencier les catégories, précisons que sont considérés comme faisant partie des catégories 1 et 2 des bâtiments tels que résidences unifamiliales, hangars, garages, chalets, maisons mobiles et autres. Entrent dans les catégories 3 et 4 des bâtiments tels les commerces, les immeubles de 9 logements et plus, entrepôts de matières dangereuses, usines, églises, hôpitaux, écoles, garderies, centres d'hébergements et autres.

« Un schéma de couverture de risques exige une grande rigueur du fait qu'il s'agit de la protection de tous et de toutes, nous dévoilent Pascale Rioux et Pascal Rousseau, respectivement directrice générale de la Ville de Trois-Pistoles et directeur du service des incendies à la municipalité. Suite à plusieurs consultations et avec l'objectif d'assurer une proximité de services, la Ville de Trois-Pistoles décidait donc d'adresser une offre de services à la MRC des Basques, se disant prête à prendre le relais pour l'application et le suivi du schéma, notamment pour les lieux et bâtiments de catégories 3 et 4, offre qui a été acceptée. À la Ville de Trois-Pistoles, on nous explique que ce changement d'organigramme comporte de nombreux avantages,

notamment au chapitre de la connaissance pratique du territoire. En ce sens, la Ville a procédé à l'embauche de Denis Lauzier à titre de préventionniste et, du fait même, de coordonnateur du schéma de couverture de risques, ayant à intervenir dans les 11 municipalités du territoire de la MRC des Basques. Ce dernier est déjà membre de la brigade locale des incendies depuis plus de dix ans où il a d'ailleurs acquis le grade de lieutenant. Il a également suivi les formations appropriées pour occuper l'importante fonction de préventionniste. Denis Lauzier est entré en fonction en tout début d'année et a ses bureaux à même la caserne des pompiers de Trois-Pistoles. « On sent déjà une amélioration dans l'avancement des travaux et dans toute la dynamique qui entoure l'application et la réécriture du schéma », d'exprimer le chef-pompier Pascal Rousseau.

On repart donc sur de nouvelles bases avec pour objectifs premiers d'uniformiser efficacement les données, d'alléger la compréhension des tenants et aboutissants du schéma et de faire en sorte d'être plus efficaces. Mentionnons que le schéma de couverture de risques est supervisé par un comité technique formé des cinq chefs-pompiers en fonction sur le territoire, d'un maire et d'un représentant de la MRC des Basques. Le nouveau schéma de couverture de risques en voie de réécriture sera en vigueur pour les cinq prochaines années.

Décès du conseiller municipal Gilbert Larrivée Les élus municipaux en deuil de l'un des leurs

C'est avec une profonde tristesse que les élus municipaux de la Ville de Trois-Pistoles apprenaient le décès de l'un des leurs, le mercredi 2 mars. Conseiller du quartier Est siège numéro 2, monsieur Gilbert Larrivée s'est éteint à l'âge de 67 ans et deux mois, vaincu par la maladie qui l'affectait depuis plusieurs années et qu'il combattait avec un courage de tous les instants et un positivisme exemplaire. Monsieur Larrivée était conseiller municipal à la Ville de Trois-Pistoles depuis novembre 2002, soit depuis la première élection du maire Jean-Pierre Rioux. Il aura donc mené à bien quatre campagnes électorales, conservant chaque fois son poste. Depuis 2008, il siégeait au conseil d'administration de la Régie intermunicipale des quais à titre de représentant de la Ville et suivait de près le dossier du tra-

versier L'Héritage I.

On se souviendra de Gilbert Larrivée comme étant un combattant. Il y a un peu plus d'un an, il avait dû être amputé d'une jambe, conséquence de ce diabète qu'il combattait, en plus des longues séances quotidiennes de dialyse qu'il devait s'imposer. Malgré de tels irritants, il a toujours continué d'assister aux séances du Conseil de Ville en plus de prendre part aux caucus que les élus tiennent chaque lundi soir. C'est d'ailleurs lors du caucus tenu le 22 février qu'il informait ses confrères et consœurs du Conseil de Ville qu'il devait retourner en chirurgie pour l'amputation de son autre jambe.

« Même après sa première amputation, jamais n'avons-nous détecté de différences dans sa façon d'être et dans son intérêt pour les questions municipales », de témoigner le

maire Jean-Pierre Rioux. Lors de dernier caucus auquel il aura assisté, celui du 22 février dernier, la question lui a été posée, à savoir ce qui lui procurait une si grande énergie pour faire face à l'adversité avec tant de résilience. Sa réponse a été sans équivoque : « Je veux voir vieillir mes petits-enfants ».

Conjoint de madame Madone Rioux, père de Nadia et de Patricia, monsieur Gilbert Larrivée laisse à ses petits-enfants Zachari, Marie-Hélène, Louis-David, Émilie, Océane, Mathilde et Tristan un émouvant et vibrant message d'amour de la vie, d'amour des autres, de ténacité et de positivisme en toute circonstance. Le Conseil de Ville se joint à toute la population pour offrir ses plus sincères condoléances à toute la famille. Merci pour ta contribution à notre communauté.

Après une excellente saison 2015

L'Héritage I victime d'une panne majeure

La saison de navigation du traversier L'Héritage I aura pourtant été exceptionnelle, en 2015. Même que le service de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins a fait mieux, en termes d'achalandage, que ses voisins les plus proches, enregistrant une hausse de 8%. Pour l'année financière 2015, la Compagnie a enregistré un bénéfice net de 53 260\$ comparativement à un déficit de 65 740\$ pour l'année 2014. Et le dossier relatif à la reconnaissance officielle du service par la Société des traversiers du Québec suit son cours, semant davantage d'optimisme pour sa pérennité. Sauf que...

Sauf qu'il y a eu une dernière traversée. Et que celle-ci a résulté en de sérieux maux de

tête. La raison : l'un des deux moteurs, celui de bâbord, a flanché. En route pour Les Escoumins, le traversier a dû revenir au quai de Trois-Pistoles mû par un seul moteur. Et la transmission de tribord a elle aussi flanché. À la Compagnie de navigation des Basques (CNB), on n'a pas le choix : il faut réparer ou tout remplacer. Et comme un traversier, ce n'est pas tout à fait comme une voiture d'occasion, la facture sera salée. Et encore faut-il trouver la mécanique qui convient.

Les chiffres étaient connus. Si on réparait, on devait s'attendre à une facture de l'ordre des 150 000\$. Probablement pour une durée de vie ne dépassant pas une saison de navigation. Si on remplace, il est ici question des deux

moteurs neufs et des deux transmissions neuves. C'est cette dernière option qui a été retenue par la CNB.

Trois soumissions ont été reçues. La plus basse soumission conforme retenue est celle des Industries Rilec Inc. de Rimouski au montant de 718 018.88\$ taxes incluses.

Une véritable course contre la montre est engagée. Il faut en effet faire vite afin de retarder le moins possible le début de la nouvelle saison. Si tout va pour le mieux, la saison 2016 commencera le 1^{er} juin. La direction générale de la compagnie nous confirme qu'une demande d'aide financière est déposée dans le cadre de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec.

P'tites histoire – tome 2 et Fondation de l'hôpital

Les deux infatigables chercheurs que sont Robert Létourneau et Gérard Plourde n'ont pas fini de nous surprendre et de nous replonger dans notre histoire quotidienne pour notre plus grand bonheur. Vous avez apprécié le premier tome de *P'tites histoires* qui nous faisait voyager partout dans Trois-Pistoles, nous décrivant un quartier, nous en dévoilant d'autres souvent oubliés ou mal connus, nous montrant des gens, nous racontant ce qui était ? Un beau livre, volumineux, riche en renseignements de toutes sortes. Vous avez cru que c'était le mot de la fin ? Erreur. Vient en effet de paraître à la Société

d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles ce que vous attendiez : le tome 2 de *P'tites histoires*, toujours sous l'habile direction de messieurs Létourneau et Plourde. Cette fois-ci, les deux chercheurs nous amènent dans le secteur de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges, incluant le village de Rivière-Trois-Pistoles. On nous fait voyager dans le temps, soit avant et après 1916, date à laquelle la Municipalité et la Ville sont devenues des entités indépendantes l'une de l'autre. L'ouvrage est tout aussi colossal que le précédent avec ses 792 pages et tout près de 2 000 photos et illustrations. En vente au prix de 70\$.

Fondation de l'hôpital

La Fondation du CISSS des Basques est en pleine campagne de souscription. La Fondation a besoin de vos dons pour poursuivre sa mission qui consiste à faire en sorte de rehausser la qualité et la diversité des services médicaux, des soins de santé et de services sociaux dans la région des Basques.

Des reçus pour fin d'impôts sont émis pour les dons de 20\$ et plus. Pour faire parvenir vos dons : Fondation du CISSS des Basques, 550 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec), G0L 4K0.

Elle est « jeune » de 84 ans

Un vent de renouveau souffle sur l'École d'immersion française de Trois-Pistoles

Chaque année représente un défi. Toujours relevé avec brio. L'effort est grand, relevant presque de la prouesse. Mais l'histoire qu'elle raconte et qui se poursuit est unique. En 2016, l'École d'immersion française de Trois-Pistoles souffle les 84 chandelles. Quatre-vingt-quatre ans d'enseignement, d'immersion en famille, de liens tissés serrés, d'échanges interculturels de grande qualité. Loin de s'essouffler, l'École profite même d'un vent de renouveau alors que l'organisme local qui assure le lien entre l'Université Western et le milieu, le CADFEL, redéfinit sa vocation et ses façons de faire, qu'il profite de l'implication d'une jeune relève et qu'il envisage l'avenir avec un optimisme renouvelé.

L'acronyme CADFEL veut dire : Centre d'Accueil, de Développement et de Formation en Langues. Pour son nouveau président, Nicholas Moroz, sa définition va encore plus loin. « C'est tout Trois-Pistoles, sur ses trottoirs, dans ses cafés, à l'intérieur même de chacune de ses familles, qui est Centre d'accueil et de formation. La municipalité au grand complet est une immense salle de classe », d'imager Nicholas Moroz. Il est d'ailleurs bien placé pour en témoigner : originaire de London en Ontario, il a fréquenté l'Université Western à titre d'étudiant et, en 2005, il prenait part au programme d'immersion à Trois-Pistoles. Et l'histoire ne s'arrête pas là : il est par la suite devenu animateur dans le cadre du même programme

et il est aujourd'hui enseignant. Nicholas Moroz habite Trois-Pistoles en permanence depuis 2008.

Il n'y a pas à douter : Nicholas Moroz a l'École d'immersion française de Trois-Pistoles tatouée sur son cœur. Il nous dira d'ailleurs que pour lui, s'impliquer sans retenue au CADFEL est rien de moins qu'un honneur. « C'est cet organisme qui m'a permis de vivre pleinement mon immersion dans le milieu », ajoute-t-il. Et pour lui, la force première du CADFEL a toujours été et demeurera toujours son réseau de familles hôtesse. « Pour les étudiants, de vivre ainsi en famille devient une expérience unique, irremplaçable », d'insister le nouveau président du CADFEL.

Les familles étant la pierre d'assise de l'École, le CADFEL entend multiplier les efforts pour en recruter de nouvelles, pour bien les encadrer, pour qu'elles soient perçues pour ce qu'elles sont vraiment, soit des partenaires de premier plan. Le plan d'action 2016 du CADFEL est d'ailleurs orienté en ce sens. On y note notamment des efforts accrus pour le recrutement de nouvelles familles hôtesse dans le bassin des jeunes familles et des jeunes retraités et aussi pour accroître la participation des familles hôtesse à la vie socioculturelle et parascolaire de l'École.

L'équipe du CADFEL en charge de l'accueil des étudiants est donc au cœur des actions du CADFEL. À la tête de cette équipe depuis de nombreuses années, madame Rachel Malenfant en est une

autre pour qui l'importance de l'École d'immersion française est synonyme d'implication et de travail constant. Elle le répète souvent : l'École génère des retombées économiques de l'ordre des 2,5 M\$ par année dans le milieu et permet de vivre des expériences sociales et culturelles qui sont uniques. Les formules offertes aux familles sont également attrayantes : n'offrir qu'une chambre, ou offrir chambre et petit déjeuner, ou chambre et repas, ou seulement les repas. Les familles participantes ont droit à une compensation financière exempte d'impôts en plus de profiter des services de soutien, d'information et de formation assurés par le CADFEL.

Soucieux d'assurer une bonne continuité au chapitre de l'accueil des étudiants et de leur immersion en famille hôtesse, le CADFEL a procédé récemment à l'embauche d'une nouvelle employée en la personne de madame Carla Nicolini Pettigrew. Cette dernière est actuellement en formation sous l'égide de madame Rachel Malenfant pour ainsi devenir la prochaine coordonnatrice des familles hôtesse. Pour l'immédiat, on peut toujours joindre la coordonnatrice par intérim, madame Malenfant, au 418 851-3494.

Le CADFEL a le vent dans les voiles. Le président Nicholas Moroz et son équipe se préparent déjà pour 2017, qui marquera le 85^e anniversaire de l'École d'immersion française de Trois-Pistoles. L'histoire est loin d'être finie.

Le Fonds de soutien 2016 aux projets structurants est lancé

La MRC des Basques lance son premier appel de projets pour le Fonds de soutien 2016 aux projets structurants. Les organismes à but non lucratif, tous secteurs confondus, ainsi que les milieux municipaux ont jusqu'au 29 avril prochain pour déposer leurs projets. Précisons que le Fonds de soutien aux projets structurants était jusqu'à tout récemment connu sous le nom de Pacte rural.

Ce Fonds de soutien aux projets structurants se veut un outil de renforcement et de soutien au développement du territoire. Il contribue à faire émerger des projets innovants mis de l'avant par

différents acteurs et différents secteurs du milieu. Il faut comprendre que les subventions accordées doivent servir à « compléter » le financement de projets. Pour chaque projet présenté, il doit donc être démontré par les promoteurs que des efforts ont été déployés pour trouver le financement approprié, que ce soit auprès de divers ministères ou organismes ayant des affinités directes avec le projet. Les principaux éléments à inclure dans sa demande sont : les objectifs du projet, la clientèle visée, le lieu et le moment du déroulement du projet, les façons de mener le projet, les échéanciers, ainsi qu'une évaluation des coûts et les diffé-

rentes sources de financement.

Pour tout renseignement sur l'admissibilité d'un projet, sur les modalités du Fonds de soutien ou sur la façon de déposer un projet, on vous conseille de vous rendre sur le site internet de la MRC des Basques, d'abord à l'onglet *Que fait la MRC* où vous trouverez l'onglet *Fonds de soutien FSPS*. Vous pouvez également communiquer avec l'agent de développement rural de la MRC des Basques, monsieur Michel Moreau, par téléphone au 418 851-3206 poste 3135 ou par courriel à ruralite@mrcdesbasques.com.

Travaux Notre-Dame/Jean-Rioux

La mise en chantier est prévue pour mai

Tout avance maintenant à très bon rythme concernant l'immense chantier de réhabilitation des rues Notre-Dame Est et Jean-Rioux. La mise en chantier est toujours prévue pour mai. « Si nous n'avons pas encore une date précise en mai pour le début des travaux, nous savons en revanche que tout doit être terminé le 28 octobre 2016 », nous mentionne la directrice générale de la Ville de Trois-Pistoles, madame Pascale Rioux.

Le début de l'année 2016 aura été marqué par des avancements significatifs, dans ce dossier majeur. Ainsi, le 26 janvier, la Ville de Trois-Pistoles recevait l'aval officiel du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en regard de son règlement d'emprunt 811 décrétant un emprunt de 8 400 000\$ aux fins de ces travaux. À la suite de cette approbation,

la Ville de Trois-Pistoles était en mesure de lancer son appel d'offre, ce qui a été fait en date du 12 février. Les entrepreneurs intéressés avaient jusqu'au mercredi 9 mars pour se manifester. L'analyse des soumissions est en cours et une décision devrait être rendue au moment que vous lirez ces lignes.

Prochaine étape : s'asseoir avec l'entrepreneur retenu pour tout prévoir dans les moindres détails. Parce qu'il faut faire vite et bien. « Nous n'avons d'autre choix que de nous assurer que tout se passe rondement du fait qu'il n'y a aucun report possible en 2017 afin de profiter des aides financières qui nous sont accordées », d'expliquer la directrice générale de la Ville. C'est donc dès le mois de mars qu'on commencera à tenir des réunions de chantier. Et ce sera dès avril que seront tenues des rencontres ci-

toyennes afin de présenter clairement le projet, son déroulement en temps réel, ses contraintes, ses particularités et ses conséquences physiques sur le milieu de vie.

Beau temps, mauvais temps, les travaux s'échelonnent sur une période de plus ou moins 23 semaines. Pendant toute la durée des travaux, un plan d'information quotidienne sera utilisé afin de guider la population en regard des secteurs touchés, des déviations de circulation et autres composantes. On nous indique également que les travaux se feront par « tranche », de façon à ne pas paralyser tout le territoire pendant une si longue période.

Ces travaux sont majeurs et les prochaines éditions de votre Courrier municipal en feront état au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

Un peu d'histoire (premier de trois articles)

L'église, le presbytère et le cimetière

Tous reconnaissent la valeur patrimoniale de nos institutions religieuses. À elle seule, l'église de Trois-Pistoles attire chaque année quelque 5 000 visiteurs de partout au Québec et de l'extérieur. Pour se sensibiliser davantage à cette richesse collective que nous ont léguée les bâtisseurs d'hier et à la nécessité de la préserver, nous vous proposons une série de trois articles fournis par la Fabrique de Trois-Pistoles, dont voici le premier.

« Savez-vous que notre belle église est la cinquième de Trois-Pistoles. Au début des années 1700, le seigneur Riou construit une petite chapelle le long du fleuve, à la pointe du quai actuel. En 1801, on érigea la deuxième église en face de la première qui ne répondait plus aux besoins de la paroisse. Cette deuxième église brûlera en 1848. En 1841, on débute la construction de la troi-

sième église. Presque au même moment, en 1842, la quatrième église est construite au nord de l'église actuelle. Elle ne deviendra église paroissiale qu'en 1853. À la suite de sa démolition, cet emplacement deviendra le Parc de l'église. La cinquième église, soit l'église actuelle, sera construite à partir de 1882 et sera parachevée en 1887. Les travaux intérieurs ont été complétés en 1905 et la décoration a été réalisée en 1954.

En plus de l'église, la Fabrique possède le presbytère paroissial, construit par Hubert Morin en 1889. Au milieu des années 1960, le chanoine Omer D'Amours y fit ajouter une annexe. Le chemin entre l'église et le couvent était évidemment à l'usage de la Fabrique et des religieuses.

Une autre propriété de la Fabrique est le cimetière situé le long de la route 293. Ce cimetière est le sixième dont Trois-Pistoles s'est doté. Les trois premiers étaient situés

près des églises construites le long du fleuve, le quatrième se situait sur l'emplacement de l'église actuelle et le cinquième, plusieurs s'en souviendront, avait été érigé sur le terrain maintenant occupé par le marché d'alimentation Coop-IGA rue Pelletier.

La responsabilité de ces infrastructures repose sur les épaules du Conseil de la Fabrique et de nombreux bénévoles. Le Conseil de la Fabrique est composé de six marguilliers : Liliane Bélanger, Francine Caron, Christine Dubé, Berchmans Bérubé, Raynald Lagacé et Guy Lebel, auxquels s'ajoutent le président Paul Dumas et l'abbé Yves Pelletier, curé de la paroisse.

Nous vous donnons rendez-vous pour un prochain article par lequel nous vous ferons connaître le travail des marguilliers et des nombreux bénévoles qui mettent la main à la pâte ».

Les brèves de l'hôtel de ville

Atelier conférence à la Maison de la Famille : des trucs et des conseils pour les parents d'enfants âgés entre 1 an et 10 ans pour vous aider à instaurer une discipline saine et harmonieuse à la maison. C'est gratuit et c'est présenté le mardi 26 avril. Information et inscription : Josyane à la Maison de la Famille, 418 851-2662.

L'avenir du PABA : la Ville de Trois-Pistoles ne reste pas indifférente devant les diffi-

cultés opérationnelles que connaît le Parc de l'aventure basque. « Sur le plan sociétal, nous souhaitons que ce dossier aboutisse positivement et c'est pourquoi la Ville de Trois-Pistoles se tient à l'affût de tout développement en ce sens », nous dit le maire Jean-Pierre Rioux. Un dossier à suivre.

Les prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent : il faut s'inscrire d'ici le 8 avril à 17h00 dans les catégories

« Sauvegarde, restauration et conservation » ou « Transmission, interprétation et diffusion ». Une nouveauté en 2016 : un prix lié à la préservation, l'aménagement ou la mise en valeur du paysage. Formulaire d'inscription disponible sur le site du Conseil de la culture (www.crcbsl.org) ou au bureau de la MRC des Basques.

Partie de sucre (ouvert à tous) : le 26 mars à 13 h sur le parvis de l'église organisée par Donald Charles Gagnon.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE: Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r. 40), nous vous informons que le bilan 2015 de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution de la ville de Trois-Pistoles est maintenant disponible. Une copie de ce bilan peut être consultée ou obtenue à l'hôtel de ville au 5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles.

DONNÉ à Trois-Pistoles ce 17 mars 2016
Benoit Rheault, greffier